

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2020 – 21

Numéro de séance : 01

Date de convocation : 15/10/2020

Présidence de : M. Sylvain SOUCHON

Quorum : 12

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote	page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				désignation	N°
Approbation du CR du CA n°6	Vote				
Adoption de l'ordre du jour	Vote				
Installation des nouveaux membres				Annexe 1	
Règlement intérieur du CA	Vote				
Constat de rentrée	Info		6		
Délégation de signature	Vote		4		
Fonds sociaux	Vote				
Attribution Logements de Fonction	Vote				
Perspectives pédagogiques annuelles	Vote				
Contrats et conventions	Vote		5, 7, 8, 10, 11, 12, 13		
DBM	Vote		14		

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du :05 novembre 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom et Prénom	P	A	E	Nom et Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	SOUCHON Sylvain	P						
	Adjoint Gestionnaire	CLERICI Roland	P						
	CPE	CHARRETTE Sandra	P						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	WEISS Maurice	P						
	Groupement de commune	CHANTRE Michel			E				
	Commune siège	VAREILLE Nadège			E				
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		HAOND Sébastien		A					
TOTAL 4									

Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	THIERS Clémentine	P						
		HAENEN Christel	P						
		BORTOT Katy	P						
		TESTA Fabien	P						
		VASSEUR Lauriane	P						
		CHAMBRON Anne	P						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MOUNIER Arlette	P						
		MOUNIER Teddy	P						
Total 8									

Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	CLARET Marianne	P						
		VIALATTE Stéphanie	P						
		VAREILLE Nathalie			E				
		GADDINI Myriam			E				
		CHANTRE Noémie	P						
	Elèves	LUET- MAUJEAN Stéphanie	P						
		KORNIG Ambre	P						
		PICQ- DELOBRE Mahé	P						
Total 6									

Compte-rendu

Point n°1 : Approbation du compte rendu du CA n°6 du 25/06/2020

Monsieur le Principal demande aux membres s'ils ont des commentaires et propose de passer au vote du PV du CA n°6 du 25/06/2020

Résultats du vote : 17 pour – vote à l'unanimité

Mme LUET-MAUJEAN (représente élue des parents d'élèves)
quitte la séance avant le vote.

Point n° 2 : Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le Principal demande aux membres s'ils ont des commentaires et propose de passer au vote de l'ordre du jour

Résultats du vote : 17 pour – vote à l'unanimité

Point n° 3 : Installation des nouveaux membres dans les différentes commissions

Monsieur le Principal propose de passer à l'installation des commissions pour l'année 2020-2021. Les Membres se répartissent dans la commission permanente, le conseil de discipline, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), la commission des menus, le conseil pédagogique, la commission éducative et le conseil de la vie collégienne. La composition des commissions est jointe à ce PV

Point n° 4 : Règlement intérieur du Conseil d'Administration

M. Le Principal présente la modification qu'il souhaite apporter à l'article 9 de ce règlement, à savoir que le compte-rendu soit rédigé à tour de rôle par l'un des membres de droit, l'un des représentants des parents des élèves ou l'un des représentants des personnels d'éducation ou d'enseignement. Il propose de passer au vote.

Résultats du vote : 17 pour – vote à l'unanimité

Point n°5 : Constat de rentrée, résultats aux examens et bilan de l'orientation et de l'affectation

5.1. M. le Principal présente plusieurs indicateurs permettant de faire le constat de rentrée, notamment au niveau des effectifs et de leur évolution, de la typologie des élèves accueillis au collège et de leur répartition par catégories socio-professionnelles.

5.2. Il présente alors les résultats au DNB et met en avant les hautes performances des élèves depuis plusieurs années et l'investissement des professeurs au regard des indicateurs de valeur ajoutée positifs depuis 2015. Par ailleurs, il note que 97% des élèves sont reçus au DNB avec une mention, dont plus d'un quart avec une mention très bien. Cependant, il faut noter que les résultats en français sont en diminution depuis quelques années et devront faire l'objet d'une attention toute particulière et d'un travail pédagogique. Il indique que la réflexion d'équipe, notamment via le Conseil pédagogique, est déjà engagée.

5.3. Il présente enfin les chiffres de l'orientation et se félicite que les élèves de la promotion 2020 aient dans l'ensemble obtenu leur premier vœu, quelque soit l'orientation. Il sollicite les professeurs pour éclairer les membres du Conseil d'Administration sur un taux plus élevé que le département ou l'académie au niveau du passage en seconde professionnelle. Les membres représentants des professeurs présents expliquent que les élèves concernés avaient de réels projets dans la voie professionnelle, ce que l'obtention des vœux 1 confirme.

Point n°6.1 : Délégation de signature du C.A. au Chef d'établissement pour la passation des marchés

M. Le Principal explique que cette délégation évite de réunir le C.A. pour chaque signature concernant la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts et dont l'incidence financière est annuelle et se limite au seuil fixé par l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 pour les marchés à procédure adaptée.

Résultats du vote : 17 pour – vote à l'unanimité

Point n°6.2 : Délégation de signature du chef d'établissement à l'Adjoint-Gestionnaire

M. Le Principal présente aux membres du CA qu'il souhaite déléguer sa signature à son adjoint gestionnaire pour les bons de commande n'excédant pas 800,00 euros Hors Taxe

Point n°7 : Fonds sociaux

M. Le Principal présente aux membres du CA les critères et modalités d'attribution des fonds sociaux.

Résultats du vote : 17 pour – vote à l'unanimité

M . WEISS quitte la réunion 16 Votants

Point n°8 : Attribution des logements de fonction

M. Le Principal propose aux membres d'attribuer le logement situé au-dessus de la salle de sciences au Principal et celui situé au-dessus de l'école primaire au gestionnaire en raison de la nécessité absolue de service qui sont liés à ces emplois.

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

Point n°9 : Perspectives pédagogiques annuelles

9.1. M. le Principal présente la liste des Indemnités pour Missions Particulières qui ont été élaborées pendant le Conseil pédagogique du 06 octobre. 3.75 heures sont réparties comme suit :

Mission	IMP	Professeur ou personnel
Accompagnement des élèves à besoins spécifiques	0,25	Christel HAENEN
Accompagnement des élèves à besoins spécifiques	0,5	Sandra CHARRETTE
Référent culture	0,5	Clémentine THIERS
Référent numérique	1	Clémentine THIERS
Référent devoirs faits	0,5	Sandra CHARRETTE
Référent culture	1	Laurence SOUCHE

Il soumet au vote des membres du CA cette répartition : 16 pour – vote à l'unanimité.

9.2. M. le Principal présente la mise en œuvre du dispositif « devoirs faits » au collège et explique que l'établissement a répondu à un appel à projet afin de mettre en place un dispositif d'aide à la fluence pour les élèves de sixième (les évaluations nationales de début d'année mettant en avant que les élèves ont des difficultés dans ce domaine-là) et pour diversifier les modalités de mise en œuvre de « devoirs faits » à partir de la rentrée de janvier afin d'augmenter le nombre d'élèves inscrits dans le cycle IV.

9.3. Il présente alors les résultats des élèves de sixième aux évaluations, résultats qui mettent en avant des difficultés dans la maîtrise de la langue française et justifient, selon lui, de mettre quelques moyens sur l'amélioration de la fluence des élèves.

9.4. Il présente alors le programme des actions éducatives de l'année scolaire 2020-21 ainsi qu'un calendrier prévisionnel (notamment la déclinaison des différents parcours éducatifs et des actions d'information à l'attention des élèves) en indiquant qu'en raison des conditions sanitaires, ce programme risque d'être fortement modifié.

M. le Principal souhaite que les membres du CA votent ce programme et ce calendrier.

Résultat du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

Point n°10 : Contrats et conventions

10.1 Avenant Convention restauration Mairie Saint Agrève

La mairie souhaite prolonger la convention de restauration au sein du collège pour une durée de 4 ans.

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

10.2 Contrat CHUBB

Un contrat pour l'entretien et la vérification annuelle du système de sécurité incendie (SSI) est passé avec la société CHUBB entreprise installatrice.

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

10.3 Avenant contrat KODEN

Le contrat signé avec la Société KODEN pour les photocopieurs est modifié comme suit :
La reconduction est « expresse » et non tacite comme initialement indiqué.

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

10.4 Convention « séquence d'observation en milieu professionnel »

M. le Principal indique que la convention de l'an dernier est reconduite à l'identique et que seul un paragraphe, relatif aux mesures sanitaires en cours, est ajouté. Il en fait lecture.

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

10.5 Convention mini stage

M. le Principal demande l'autorisation au CA de voter une convention entre l'établissement et le lycée hôtelier de Tain l'Hermitage pour l'organisation d'un mini-stage pour un élève de 3^{ème}.

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

10.6 Convention centre socio culturel de Saint Agrève

M. le Principal explique que cette convention régit l'intervention d'éducateurs du Centre Socio-Culturel de Saint Agrève pendant la pause méridienne au collège (club jeux de société) et qu'elle autorise ces éducateurs à faire la promotion des actions éducatives proposées par le Centre. En raison du contexte sanitaire, ces interventions n'ont pas encore lieu mais commenceront dès que cela sera possible.

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

10.7 Convention Intervenant Extérieur

M. le Principal explique que cette convention régit la participation d'intervenants extérieurs à l'Education nationale au collège, à la demande de professeurs ou de personnels d'éducation, pour mener à bien des projets en classe. Ces intervenants doivent être accompagnés de personnels du collège et doivent respecter les principes de mise en œuvre du service public d'éducation.

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

10.8 La convention d'utilisation de tables de ping-pong avec l'association de tennis de table de Saint Agrève est reportée.

M. le Principal explique qu'un projet de rédaction d'une convention entre l'association de tennis de table de St Agrève et le collège est en cours d'élaboration pour un prêt de table de ping-pong. Compte-tenu des faibles ressources de cette association, une participation financière est difficilement envisageable. Une autre forme de contribution doit être recherchée.

Un professeur représentant de personnels enseignant ajoute que le matériel du gymnase est vétuste et peu important et qu'il serait nécessaire d'envisager des investissements. Le Principal du collège lui propose de faire part à l'Adjoint-Gestionnaire de ses besoins, besoins qui seront analysés et planifiés. La présidente de l'APE indique que l'association des parents d'élèves peut apporter son soutien financier pour un éventuel équipement du gymnase.

La convention sera donc proposée au vote des membres du CA ultérieurement.

Point n°11 : DBM

11.1 DBM n° 2 pour information :

M. Le Principal informe les membres de l'attribution par le Conseil Départemental des subventions suivantes :

- Une subvention pour achat de matériel pédagogique pour 2020 de 1965,00 euros
- Une subvention pour l'achat de matériel non pédagogique pour 2020 de 1587.00 €

Les crédits restants des années antérieures de ces deux subventions ont été réouverts sur 2020.

11.2 DBM n° 3 pour vote :

M. Le Principal explique que l'absence des élèves au 3^{ème} trimestre 2019-2020 a engendré des baisses substantielles des recettes sur le SRH. Il est nécessaire de procéder aux réajustements de ces recettes dans GFC afin de répartir le reversement du SRH vers le ALO

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

11.3 DBM n° 4 pour Vote

En conséquence de la baisse des charges communes du SRH et de l'augmentation des dépenses liées à l'achat de produits et de matériel de désinfection en lien avec la crise sanitaire, M. le Principal propose de prélever sur les fonds de roulement la somme de 8795.00 euros.

Les indicateurs financiers établis par l'Agent-Comptable autorisent ce prélèvement et ramènent le nombre de jours de fonds de roulement à 273.

Résultats du vote : 16 pour – vote à l'unanimité

Point n°12 : Informations aux membres du conseil

12.1 Don de tables et de chaises du réfectoire à la mairie de St Agrève

M. le Principal informe les membres du CA que suite à la livraison de tables et de chaises du réfectoire du Collège du POUZIN, nous procédons au don de nos anciennes chaises à la mairie.

12.2 Protocole COVID :

M. le Principal présente aux membres du CA les mesures sanitaires de mise en application du nouveau protocole au collège Louis Jovet. Il souhaite remercier vivement tous les personnels des efforts qu'ils consentent au quotidien pour que tous les élèves, sans exception, puissent être accueillis dans des conditions sanitaires qui permettent les apprentissages.

Fin de séance à 19 h 38

Signatures

Le secrétaire de séance – Roland CLERICI, Adjoint-Gestionnaire



Le Chef d'établissement – Sylvain SOUCHON, Principal

